

**PROCÈS-VERBAL DE La 3^{ème} ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU TENNIS CLUB VERBIER-
BAGNES
le 10 MARS 2017 à 20h00 au Centre Sportif
Verbier**

Daniel Guinnard, Président, ouvre cette 3^{ème} Assemblée Générale du TC Verbier-Bagnes à 20h00.

1) Contrôle des présences

La liste des présences fait état de 10 membres présents (sur un total de 218 (291 en 2015) membres cotisants) et 26 personnes excusées dont Jérôme Michellod, secrétaire.

2) Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale 2016

Sa lecture n'est pas demandée; le PV 2016 est accepté à l'unanimité tel que rédigé.

3) Rapport du Président par Daniel Guinnard

a. Activités diverses et communications faites en 2016 à nos membres depuis la dernière AG :

- 23.3. envoi du PV de l'AG du 11 mars à tous les membres du TC Verbier
- 28.7. Signature (Président + Secrétaire) du DDP avec la commune par devant Me Guex
- Juillet camp de tennis au Châble (responsabilité P. Bruchez)
- Juillet+Août location des courts du Châble aux Elfes de Verbier
- 27.8. Journée du TC VB au Châble avec les finales. Belle participation des membres et non-membres
 - Marion Picchio a gagné contre Roberta Cozzi.
 - Thomas Roulin a gagné contre Tom Bidou
- 26.10 rencontre avec Cyril Cornu pour la stratégie de l'enseignement du tennis
- 18.11. AG TC Valais à Champéry avec présence de Dirk
- 17.01 Rencontre du comité + Vincent Michellod + Cyril Cornu à Verbier
Plusieurs rencontres avec divers membres du comité durant toute l'année, en particulier avec Jérôme & Caroline ou par @ avec notamment Dirk

b. Rapport du Président :

Chers membres et amis sportifs,

Je suis un Président heureux et quelque peu en souci.

Heureux de voir que les 3 équipes d'interclubs sont toujours actives et dynamiques. Les dames sont toujours en 2^{ème} ligue, les hommes ont été relégués en 2^{ème} ligue et nos jeunes séniors ont eux été promus en 1^{ère} ligue. BRAVO à vous tous.

Après plusieurs années vécues avec des structures dépassées voire inutilisables, le centre sportif de Verbier permettra dès la fin juin 2017 de jouer sur des courts tout neufs.

Soucieux car on constate une baisse importante des membres non-joueurs mais aussi et surtout plus inquiétant, chez les juniors.

Afin de rendre attractif l'accès à notre club et à la pratique du tennis et grâce à des finances très saines votre comité vous proposera une offre exceptionnelle. On y reviendra au point 12 ci-après (cotisations 2018).

Notre club collaborera avec M. Cornu au 1^{er} tournoi WTA qui se déroulera début (du 1 au 9) septembre 2017. Nous comptons sur votre compréhension car les courts ne seront pas autant disponibles et espérons que vous serez des spectateurs attentifs.

Le club a établi un partenariat avec la structure professionnelle de M. Cornu. Des précisions vous seront transmises dès qu'elles seront finalisées. Nous souhaitons par ce biais offrir un service professionnel à nos membres. Ainsi chaque membre aura la possibilité de bénéficier de leurs compétences pour s'améliorer à des tarifs préférentiels.

MERCI encore à vous tous et à toute l'équipe du centre sportif. Un autre grand MERCI à mes collègues du comité qui vous permettent de pratiquer votre sport favori dans d'excellentes conditions.

4) Rapport du chef junior par Christophe Roux

La saison 2016 de notre mouvement junior s'est très bien déroulée. Nous avons eu des enfants extrêmement motivés et la bonne ambiance régnait sur nos courts de Tennis.

Je tiens à remercier chaleureusement Yves, Jérôme et Anthony pour leur précieux coup de main!

Après 6 ans de cours juniors, des moments inoubliables passés avec les enfants et des centaines de balles passées par-dessus le grillage, je n'enseignerai plus le tennis en 2017.

Une nouvelle structure mise sur pied par Cyril Cornu prendra le relais. Avec la collaboration du Tennis Club Verbier-Bagnes, nos juniors auront la chance de pouvoir s'entraîner avec des coaches extrêmement compétents et sympathique. Merci à Marius et Cyril pour leur engagement!

Je reste néanmoins capitaine des juniors et serai à disposition de la nouvelle structure pour d'éventuels remplacements. J'encourage tous les enfants à poursuivre cette aventure et remercie le club pour la confiance que vous m'avez donnée pendant toutes ces années.

Christophe

MERCI à Christophe pour s'investir dans ce qui est l'avenir du club.

5) Rapport de la responsable des Interclubs par Caroline Vergères

Le TC Verbier-Bagnes compte 3 équipes interclubs en 2016 :

Chez les dames, on retrouve une équipe active en 2^{ème} ligue, qui s'est située en milieu de classement.

Chez les hommes, on a une équipe active en 2^{ème} ligue, qui s'est battue au mieux contre la relégation et qui, malgré tout, jouera en 3^{ème} ligue en 2017.

Toujours chez les hommes, notre équipe de jeunes seniors (35+) s'est distinguée en jouant les promotions pour la 1^{ère} ligue. Un grand bravo à toute l'équipe, puisqu'elle a bien été promue et jouera donc en 1^{ère} ligue en 2017. On se réjouit déjà et on compte sur tout le club pour venir les soutenir au printemps.

Les dates des rencontres interclubs seront disponibles sur le site www.swisstennis.ch dès le mois d'avril.

Étant donné les travaux en cours sur les courts de Verbier, toutes les rencontres se sont déroulées sur les courts du Châble. Ce qui n'est pas toujours évident, puisque ceux-ci ne sont disponibles que les dimanches. Toutefois tout s'est bien déroulé, un grand merci à toutes les équipes pour leur flexibilité.

Certains capitaines d'équipe ont parfois du mal à trouver suffisamment de joueurs pour chacune des rencontres. Nous remercions donc tous ceux qui s'engagent auprès d'une équipe, d'être disponibles afin que tous les matchs puissent être joués. A noter que Swiss Tennis distribue des amendes de SFr. 100.- pour chacun des matchs qui ne sont pas joués, ce que le club souhaite éviter.

Un grand merci et bravo à tous les participants.

Merci Caroline pour ta motivation et encore bravo aux 3 équipes !

Le Président rappelle que le TC prend en charge les repas (SFr. 20,- par joueur) lors des rencontres Interclubs.

Si les courts sont praticables (voir avancement des travaux), les membres Interclubs pourront jouer gratuitement à Verbier avant le 15 avril. Par contre tout membre peut jouer après avoir payé la cotisation sur les courts du Châble dès que ceux-ci seront praticables.

6) Rapport du responsable des installations du Châble par Dirk Montagne

TCVB, Section Le Châble Rapport de l'année 2016

Activités:

4 Avril: Préparation des courts par RealSport, ouverture de la saison 2016.

30 Décembre: Démantèlement des courts, clôture de la saison 2016.

Entraînements / Cours:

JS hommes: 12 mercredis de 18 à 20 heures du 13.04 à 29.06, 2 courts.

JS femmes: 5 vendredis de 18 à 20 heures du 19.04 à 03.06, 1 court.

Cours juniors: 12 samedis de 9 à 15 heures du 30.04 à 04.06 et du 03.09 à 08.09, 1 ou 2 courts.

Tournois InterClub: 08.05, 22.05, 29.05, 12.06, 12.06, 19.06, 2 courts.

Les Elfes: été, 40 heures

Bagnes Summer Camps: été, 50 heures

Championnat du Club: 27.08

Occupation des courts:

Selon Plugin: 815 heures = 15% du chiffre théorique !

Théorique: avril - novembre = 7 mois x 30 = 210 jours x 26 heures = 5460 heures.

Observations:

- Acquisition de 2 grills Plancha,
- Changements des serrures des portes permettant à tous les membres d'accéder au clubhouse,
- Accident ou incident aux toilettes pendant l'été (déroulement du papier de toilettes et écoulement d'eau du lavabo).
Expérience, qui ne s'est heureusement pas répétée. Question: acte de vandalisme ?
- Bon fonctionnement de notre système de réservation des courts par Plugin.
- Service de nettoyage par "à Votre Service Bagnes" satisfaisant.

Dirk Montagne

MERCI Dirk pour ton dévouement et ton implication sans limite !

Nous avons observé que certains joueurs invitaient des connaissances et parfois ces dernières oubliaient de payer leur part. Nous rappelons que les personnes qui ont joué et qui ne sont pas membres doivent payer et que le membre du club est justement responsable de faire en sorte que cela soit le cas (donc payé) et que ce même membre est menacé d'expulsion s'il y a récurrence. Nous contrôlerons que le paiement via le site (paypal) est possible pour un seul joueur non-membre.

7) Rapport du Caissier par Gaétan Fellay

Rapport du caissier par Gaétan Fellay

L'année 2016 a été l'année de la technologie, avec notre système PLUGIN pour les réservations au tennis Club du Châble.

Membres du Tennis Club Verbier-Bagnes :

Année 2016 (2015)

22 (22) membres du comité et d'honneur

95 (106) membres actifs adultes

18 (18) apprentis, étudiants

48 (76) juniors

35 (69) membres non joueur

218 (291) membres au total

Le TC Verbier Bagnes compte 10 nouveaux membres actifs et 13 nouveaux Juniors, ce qui est très réjouissant pour l'avenir.

On a perdu beaucoup de membres juniors et non-membre. (cela est peut-être dû à notre système de facturations via e-mail, surtout pour les non-membres)

Pour info 3 rappels ont été faits. (mais semble-t-il que des membres non pas reçu nos factures !!!), pour l'année 2017 on va faire 2 rappels et le 3^{ème} on le fera e-mail séparé pour éviter les éventuels SPAMS dû au système PLUGIN !!!

Les recettes totales de l'exercice 2016 sont ainsi de CHF 41'984.50 contre (50'578.24 en 2016)

Il faut noter dans les entrées :

CHF 7600 subventions Communales pour les juniors

CHF 3'184 prestations tennis club location le Châble

Les Charges sont de CHF 31'224.60 (37'825.90 en 2016)

Frais unique 2017 Gaillard SA gâche électrique CHF 1570.30 + facture DDp Jean Pierre-Guex CHF 2'501.50 = CHF 4'071.80.

Total Patrimoine CHF 297'429.66

Compte CS : CHF 159'498.76

Crédit Réal Sport CHF 4'665.40

Paypal compte CHF 565.35

Débiteur CHF 3'905.90

Créancier CHF 1'070

Club House CHF 123'536.05

En résumé on dégage en 2017 un bénéfice de CHF 10'759.90

Le détail des comptes est à disposition auprès de notre caissier.

Gaétan Fellay

8) Rapport du vérificateur des comptes par James Bedding

Monsieur le Président,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chères amies sportives, Chers amis sportifs

En notre qualité d'organe de contrôle de votre association nous avons vérifié les comptes annuels de l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2016.

Nous avons constaté que :

- les soldes bancaires sont conformes avec ceux apparaissant au bilan
- la comptabilité est bien tenue
- le bilan et les comptes d'exploitation concordent avec la comptabilité

Nous mentionnons notamment les points suivants :

- Le compte de pertes et profits présente un bénéfice de CHF 10'759.90.
- Le total de notre patrimoine (Club House inclus) s'élève à CHF 297'429.66, donc la situation financière du club est très saine.

En résumé, on peut qualifier l'exercice comptable comme correcte. Nous tenons à relever l'excellent travail fourni par le caissier.

Avec le bénéfice nous proposons à l'assemblée d'amortir l'actif (club house du Châble) de SFr. 10'000,-.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le caissier pour son travail.

Le Châble, le 04 mars 2017

James Bedding

9) Approbation des comptes du TC Verbier-Bagnes 2016, validation de l'attribution du résultat et décharge

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2016. Sur les SFr. 10'759,90 elle valide l'attribution d'un montant de SFr. 10'000,- comme amortissement de l'actif (club-house du Châble) et donne décharge au contrôleur et au comité.

10) Admissions - démissions - exclusions

Il y a un total de 64 démissions ou exclusions pour non-paiement de cotisation.

Aujourd'hui le club comporte 117 membres actifs, 71 membres non-joueurs, 42 juniors, 23 apprentis-étudiants, 52 familles, 15 membres d'honneur et 7 membres du comité. Total = 337

Roland Andeer a démissionné officiellement de son poste de responsable juniors. C'est donc Christophe Roux qui le remplace officiellement à 100 % depuis la fin de l'année dernière.

Le Président rappelle que le non-paiement à la cotisation engendre l'exclusion du membre.

11) Avenir du centre sportif de Verbier et de l'installation du Châble

Le Président passe la parole à Vincent Michellod, membre du TC VB et ministre des sports de la Commune de Bagnes.

Vincent nous présente certaines perspectives et nous parle de l'historique, de la réalisation et de la livraison (les courts seront livrés (intérieurs + extérieurs) vers la fin juin début juillet 2017.

Il confirme qu'au niveau exploitation une priorité sera donnée aux membres et que les tarifs seront avantageux pour les membres.

12. Cotisations 2018

Tout d'abord un rappel :

Voici donc les tarifs appliqués pour 2017 et décidés lors de l'AG 2016 :

<u>Membre</u>	<u>Entrée</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
Actif	150	200
Junior <16 ans	30	70
Apprenti-étudiant	50	100
Non-joueur		50
Famille = 400,- si 2 adultes du même foyer payant = gratuité pour leur(s) enfant(s) (junior -> 16 ans)		

Le comité propose exceptionnellement la gratuité pour les enfants (entrée et cotisation) pour les juniors <16 ans pour l'année 2018. Le reste est inchangé. Le renouvellement de ce tarif pour 2018 est accepté à l'unanimité.

Le Président rappelle toutefois qu'en fonction des négociations qui auront lieu ou sont en cours avec la commune et les responsables du Centre Sportif, il se peut que ces tarifs soient modifiés. A l'unanimité les membres présents acceptent que le comité négocie au mieux les éventuelles futures modifications dans l'intérêt des membres.

Seulement une fois la cotisation payée le membre peut jouer ensuite en tant que tel. Si un membre joue avec un invité, ce dernier doit s'acquitter de la moitié du court.

De plus un membre ayant payé sa cotisation « actif » au club peut bénéficier pour un prix préférentiel supplémentaire de SFr. 200,- (à payer à l'ESS) l'accès illimité aux courts « Besson » à Verbier.

13 Activités 2017

- Ouverture des courts du Châble le samedi 1er avril et ceux de Verbier dès que les conditions le permettront
- Le comité propose à nouveau qu'un jour/soir traditionnel soit réservé à des rencontres (par exemple tous les 1^{er} mardis de mois faire des rencontres entre membres qui seront suivies de « spagouzes »...). La balle est dans votre camp !
- Mai-juin : Interclubs (Châble)
- Durant l'été tournoi du club (responsables Marc + Matthew + Thomas). Détails seront transmis ultérieurement
- Du lundi 31 juillet au samedi 5 août à Verbier « Tournoi des hôtes Philippe Roux Sports » avec finale + grillade le samedi
- Camp de foot du 10 au 21 juillet (utilisations des courts à midi)
- Les courts seront occupés et payés par le Tennis Advanced Camp
lundi 24 au vendredi 28 Juillet de 9h à 12h et de 14h à 16h30
lundi 31 juillet au 4 Août de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- 26 août : finale du tournoi du club & journée du club sur les courts du Châble
- Du 1 au 9 septembre à Verbier + Châble : 1er tournoi WTA (price money \$ 15'000) avec les courts utilisés durant la journée à Verbier pour les qualifications et au Châble pour les finales

14 Divers et fixation de la prochaine AG

- Dirk se chargera d'installer une échelle fixe en façade du club-house (pour aller chercher les balles sur son toit)
- Les statuts ainsi que le PV sont accessibles sur le site du club
- Le club-house du Châble peut être loué (gratuit pour les membres et 50,- pour les non-membres. Ce tarif peut évoluer). En cas d'intérêt s'adresser au secrétariat
- Les communications sont faites uniquement par e-mail (ou site internet + Facebook)
- En 2018 l'AG AGRVsT (Association régionale Valais tennis) / RVTW (Regionaler Verband Tennis Wallis) se déroulera à Verbier (précisions seront données en temps utiles) & 2017 à Loèche
- Daniel se propose d'organiser et de coordonner « le week-end de découverte des sports de St-Marc »
- L'ensemble du matériel entreposé au club-house est à disposition des membres du TC VB
- La prochaine assemblée générale est prévue le **vendredi 9 mars 2018 à 20h00** au Giétroz au Châble (ou Verbier si la structure le permet)

Daniel Guinnard clôt l'assemblée à 21h50.

Le Président
Daniel Guinnard



www.tcvb.ch info@tcvb.ch

COMITE TC VERBIER-BAGNES 2015-2017

Président Daniel **GUINNARD**
Secrétaire+internet Jérôme **MICHELLOD**
Responsable juniors Christophe **ROUX**

Caissier
Responsable interclubs
Membre

Gaétan **FELLAY**
Caroline **VERGERES**
Dirk **MONTAGNE**

Organe de révision J. **BEDDING**

Attention de ne pas oublier de vous acquitter de vos cotisations 2017 !

A PAYER UNIQUEMENT A L'AIDE DU BVR TRANSMIS !!

A payer essentiellement via la facture qui sera transmise immédiatement par courrier ou par e-mail

Actifs SFr. 200,- / **Apprentis + Etudiants** SFr. 100,- / **Non-joueurs** SFr. 50,- / **Famille** 400,-

Juniors SFr. 70,- (+ 30,- pour les cours) **Dons-Soutiens** SFr. ?,-